

Parcours de candidature : Feuille de route

Janvier 2019



Office of / Bureau de la
lvocation

The United Church of Canada
L'Église Unie du Canada

Parcours de candidature : Feuille de route (janvier 2019)



Droits d'auteur © 2019
The United Church of Canada
L'Église Unie du Canada



Le contenu de cette ressource est autorisé sous la Licence d'attribution non commerciale sans œuvres dérivées (by-nc-nd) de Creative Commons. Pour consulter un exemplaire de cette licence, visitez le

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/legalcode.fr>. Toute reproduction doit inclure l'avis de copyright de l'Église Unie et la licence de Creative Commons.

La recherche de la propriété des droits d'auteurs concernant le matériel ci-inclus a été faite avec soin. L'éditeur acceptera avec gratitude toute information lui permettant de rectifier une référence ou un crédit dans les éditions à venir.

The United Church of Canada
L'Église Unie du Canada
3250 Bloor St. West, Suite 200
Toronto, ON
Canada M8X 2Y4
1-800-268-3781
www.united-church.ca
www.egliseunie.ca



Cette publication
a été rendue
possible grâce à
Mission & Service

Table des matières

À propos de cette ressource	4
Comment utiliser cette ressource	4
Étapes initiales et discernement de votre appel	5
<input type="checkbox"/> Familiarisez-vous avec le site Web de l'Église Unie	5
<input type="checkbox"/> Apprenez-en plus sur le parcours de candidature	5
<input type="checkbox"/> Passez en revue les ressources qui guident le cheminement.....	5
<input type="checkbox"/> Comprenez la notion de discernement.....	6
<input type="checkbox"/> Ayez recours au mentorat.....	7
<input type="checkbox"/> Discernez une catégorie de ministère.....	8
<input type="checkbox"/> Discernez votre parcours de formation	9
<input type="checkbox"/> Discernez les incidences financières et relatives au mode de vie	11
Demande de rencontre avec le conseil des candidatures.....	12
<input type="checkbox"/> Communiquez avec un ou une ministre du Bureau de la vocation	12
<input type="checkbox"/> Déterminez quel type de demande initiale vous présenterez.....	12
<input type="checkbox"/> Soumettez votre demande initiale.....	15
Évaluation de votre vocation	16
<input type="checkbox"/> Recevez l'avis du Bureau de la vocation	16
<input type="checkbox"/> Payez les frais d'évaluation	16
<input type="checkbox"/> Recevez une évaluation de votre vocation	16
<input type="checkbox"/> Répondez aux questions de réflexion	17
Entrevues	18
<input type="checkbox"/> Préparez-vous à votre entrevue.....	18
<input type="checkbox"/> Choisissez un accompagnateur ou une accompagnatrice	18
<input type="checkbox"/> Prenez connaissance du processus d'entrevue	18
Cercle d'accompagnement	20
<input type="checkbox"/> Apprenez-en plus sur le cercle d'accompagnement.....	20
<input type="checkbox"/> Constituez un cercle d'accompagnement.....	20
<input type="checkbox"/> Suivez l'évolution de vos rencontres avec votre cercle d'accompagnement.....	20
Poursuite de votre cheminement.....	21
<input type="checkbox"/> Développez vos compétences en matière de leadership ministériel	21
<input type="checkbox"/> Rencontrez le conseil des candidatures.....	21
Célébration.....	24
Candidature.....	24
Consécration, ordination ou reconnaissance	24

À propos de cette ressource

Nous ne sommes pas seuls. Nous vivons dans le monde que Dieu a créé. Et ce monde a besoin de leaders.

L'Église Unie du Canada célèbre l'appel au ministère que Dieu adresse à des personnes dotées de capacités et de dons variés afin qu'elles conduisent fidèlement l'Église à vivre son dessein pour l'amour d'un monde brisé.

Comment utiliser cette ressource

Ce moment de votre cheminement de foi est exaltant. Nous nous réjouissons que vous ayez pris l'initiative d'explorer votre sentiment d'appel au leadership ministériel.

Cette ressource vous fournit des listes de vérification correspondant aux étapes à suivre et des renseignements utiles pour répondre aux exigences du parcours de candidature. Vous voudrez peut-être visualiser votre progression en cochant les éléments à mesure que vous les aurez accomplis.

Si vous avez besoin d'aide ou de conseils en cours de route, veuillez communiquer avec un ou une ministre du Bureau de la vocation.

Étapes initiales et discernement de votre appel

□ Familiarisez-vous avec le site Web de l'Église Unie

Lorsque vous parcourez cette ressource, vous remarquerez des références à d'autres documents et ressources qui ont trait au processus du parcours de candidature. Vous les trouverez sur le site Web de l'Église Unie, à l'adresse www.egliseunie.ca.

Plusieurs sont regroupés dans la page [Ressources](#). Vous pourrez trouver les autres à l'aide de l'outil de recherche situé dans le coin supérieur droit de la page d'accueil. L'onglet [Engagement et formation](#) en haut de la même page donne accès aux contenus liés à l'entrée dans le ministère.

Commencez à explorer le site Web pour découvrir où se trouvent les ressources dont vous aurez besoin.

□ Apprenez-en plus sur le parcours de candidature

Le parcours de candidature est le processus que vous devez suivre pour devenir un membre de l'ordre ministériel au sein de l'Église Unie du Canada. Veuillez vous familiariser avec la politique afin de comprendre ce qui guide le processus. Le document [Parcours de candidature : Politique](#), qui en présente les grandes lignes, est accessible en français sur le site Web.

Le parcours de candidature comporte sept étapes, qui ne sont ni séquentielles ni linéaires. Chaque personne effectuera le parcours selon son propre cheminement. Les sept étapes sont les suivantes :

- L'appel;
- La reconnaissance du potentiel et de l'aptitude;
- L'accompagnement;
- La préparation;
- L'évaluation;
- L'autorisation;
- La célébration.

Le conseil des candidatures supervise le processus du parcours de candidature. Au cours de votre cheminement, vous aurez des rencontres avec celui-ci et devrez suivre ses directives.

□ Passez en revue les ressources qui guident le cheminement

Plusieurs documents complémentaires décrivent les autres aspects et exigences du parcours de candidature; vous devriez vous y référer au besoin durant votre cheminement.

- [Normes d'éthique et de pratique](#) présente les normes que doit suivre le personnel ministériel. Quand vous adresserez votre demande au conseil des candidatures,

vous devrez indiquer si vous acceptez de suivre ces normes. Il est nécessaire que vous preniez connaissance de ce document pour répondre franchement à cette question.

- [Résultats d'apprentissage pour le leadership ministériel](#) définit les compétences que l'Église exige de ses leaders ministériels. Ces résultats serviront au cours de votre formation à préciser des objectifs d'apprentissage et à évaluer vos compétences pour exercer un leadership ministériel.
- [Guide à l'intention du conseil des candidatures](#) présente notamment les meilleures pratiques par lesquelles le conseil des candidatures s'acquitte de son rôle de supervision du processus. Vous voudrez peut-être consulter ce document lorsque vous aurez des entrevues avec le conseil des candidatures.
- [Cercle d'accompagnement](#) fournit de l'information sur le rôle du cercle d'accompagnement et les ressources destinées à ses membres. Référez-vous à ce document si le conseil des candidatures vous demande de constituer un cercle.
- [Formation ministérielle supervisée](#) décrit les exigences relatives à la formation ministérielle supervisée et les manières d'y répondre.
- [Alliance d'apprentissage](#) offre des ressources aux personnes engagées dans une formation ministérielle supervisée (FMS). Si vous vous préparez au ministère ordonné ou pastoral laïque, cette ressource vous sera utile lorsque vous amorcerez la formation supervisée.

Comprenez la notion de discernement

Votre vie quotidienne comporte la prise de décisions. On parlera de discernement lorsque vous chercherez à impliquer Dieu dans cette démarche. Le discernement est souvent décrit comme une prise de décision guidée par la prière ou la foi.

Le discernement renvoie aussi à la discipline spirituelle qui consiste à déterminer par quelles voies l'Esprit est à l'œuvre dans votre vie. Cela implique que vous preniez le temps de réfléchir, d'observer et de considérer avec attention les orientations que l'Esprit vous communique. Cette recherche de manières de vivre sa foi est un cheminement continu qui se poursuit tout au long de la vie.

Le discernement commence par la formulation de questions et se poursuit en faisant participer l'Esprit à l'exploration des réponses. La question charnière est alors la suivante : quelle est l'espérance de Dieu à l'égard de ma vie?

Le discernement entre en jeu tout au long de votre parcours de candidature. Quand vous arriverez à l'étape où le conseil des candidatures prend part au processus, celui-ci jouera un rôle d'accompagnateur crucial. En effet, le discernement se fait avec d'autres personnes. Les décisions concernant le leadership de l'Église doivent résulter d'un discernement au sein de la communauté. Les membres du conseil des candidatures recherchent l'inspiration de l'Esprit dans toutes les décisions qui doivent être prises durant le parcours.

Comment discerner

- **Participez à une retraite de discernement** : Si vous souhaitez vous absorber dans le discernement de votre appel, la participation à une retraite est la meilleure option. Vous trouverez dans le document [Discerning a Call to Lead](#) (en anglais) [Discernement d'un appel au leadership] l'information concernant les retraites à venir.
- **Lisez, priez, explorez** : Le document susmentionné comprend des ressources utiles au discernement, dont des livres, des vidéos et des pratiques spirituelles.
- **Cheminez à travers les éléments de la liste de vérification ci-dessous** : À ce stade initial de votre cheminement, de nombreux facteurs doivent être pris en considération dans la prière, et vous aurez à vous pencher sur des questions particulières. Il n'est pas nécessaire d'accomplir dans un ordre précis les activités énumérées, et certains éléments pourront se recouper. Examinez tout simplement comment ce processus se déroule pour vous et comment l'Esprit vous inspire dans votre discernement. Prenez le temps dont vous avez besoin pour discerner votre appel au leadership ministériel. N'hésitez pas à adopter la démarche qui vous convient personnellement.

Ayez recours au mentorat

Durant votre parcours, il est obligatoire que vous rencontriez au moins une personne assumant une fonction de leadership au sein de l'Église Unie du Canada. Cette personne peut exercer un ministère diaconal, ordonné ou pastoral laïque. Si vous souhaitez servir auprès d'une communauté de foi autochtone, vous pouvez rencontrer un aîné ou une aînée.

D'abord, déterminez quelle personne vous aimeriez rencontrer. Vous verrez plus loin dans ce document que votre mentor ou votre mentore devra rédiger une lettre qui fera partie de votre demande de candidature initiale. Assurez-vous que la personne soit informée de cette exigence.

Vous pouvez rencontrer votre mentor ou votre mentore aussi souvent que nécessaire aux fins de votre démarche commune de discernement. Orientez comme suit le temps que vous passez ensemble :

- Partagez le récit de votre cheminement de foi et invitez votre mentor ou votre mentore à vous faire part de son point de vue.
- Expliquez comment vous ressentez l'appel de Dieu à l'égard du leadership ministériel et vérifiez si la personne qui vous offre son mentorat perçoit aussi que votre vie doit s'orienter dans cette voie.
- Posez des questions à votre mentor ou votre mentore concernant la réalité du personnel ministériel au sein de l'Église et voyez si ses observations correspondent à l'idée que vous vous en faites. Discernez ensemble si ce rôle s'accorde ou non avec vos dons.

Information à l'intention de la mentore ou du mentor

On vous a demandé d'exercer un mentorat auprès d'une personne qui s'engage à discerner dans la prière un appel au ministère. Il s'agit d'un privilège et d'un don. Merci d'envisager de jouer ce rôle important.

Quand cette personne sera prête à soumettre une demande de rencontre avec le conseil des candidatures, celui-ci vous demandera de rédiger une lettre de mentorat. Cette lettre devra comprendre les éléments suivants :

- vos observations concernant l'appel de cette personne sur les plans de la foi, de la théologie ainsi que du ministère;
- une description de la participation et du leadership de cette personne au sein de l'Église ou de la communauté;
- des commentaires sur les dons spirituels et les dons pour le ministère que possède la personne;
- des commentaires sur les défis que cette personne pourrait devoir relever.

La lettre doit être envoyée au moyen du formulaire en ligne prévu à cette fin et qui vous sera fourni.

Discernez une catégorie de ministère

Il existe trois catégories de ministères au sein de l'Église Unie du Canada : le ministère ordonné (MO), le ministère diaconal (MD) et le ministère pastoral laïque (MPL). Vous devez discerner avec soin vers quelle catégorie Dieu vous appelle.

Vous devez visionner la vidéo *Streams of Ministry (en anglais)* (une version en français sera bientôt produite et mise en ligne) pour être bien renseigné sur chacune des trois catégories. Vous pourrez accéder à celle-ci sur le site Web, à la page Discernement d'un appel au leadership (bientôt en ligne).

Si vous participez à une retraite de discernement, le visionnement de la vidéo fera partie des activités au programme.

Visionnez la vidéo et réfléchissez aux questions suivantes :

- Comment la compréhension que vous avez de votre appel au ministère se rattache-t-elle aux différentes catégories de ministère?
- Quelle est votre compréhension des différences entre un appel au ministère ordonné, un appel envers l'Église dans son ensemble en comparaison avec un appel au ministère pastoral laïque, et un appel envers la paroisse locale pour une période déterminée?

- Envers quelle catégorie de ministère ressentez-vous un appel en ce moment? Pourquoi?

Voici quelques autres suggestions si vous voulez pousser plus loin l'exploration des catégories de ministère :

- Visionnez la vidéo et réfléchissez aux questions avec votre mentor ou votre mentore.
- Entretenez-vous avec des membres de chacune des catégories de l'ordre ministériel en vue de savoir ce qui leur paraît important à considérer, à la lumière de la catégorie qu'ils ou elles ont choisie. Demandez-leur de vous aider à comprendre ce qu'est leur catégorie de ministère et à discerner vers laquelle s'oriente votre appel.
- Réexaminez le document [Statement on Ministry](#) (en anglais) et [l'extrait du rapport en français sur le ministère](#) pour réfléchir plus à fond à l'orientation de votre appel vers une catégorie de ministère en particulier.

Discernez votre parcours de formation

Le cheminement menant au leadership ministériel exige un engagement important dans la formation et le développement des compétences. Durant cette période de discernement initial, vous devez prendre connaissance des diverses exigences en matière de formation et envisager la façon dont vous allez y répondre.

Le document [Parcours de candidature : Politique](#) présente les exigences pour chaque catégorie de ministère. Si vous avez des questions, nous vous incitons à en parler avec une personne bien informée des exigences de formation propres à chaque catégorie. Veuillez consulter le tableau à la page suivante pour connaître les écoles de l'Église Unie et avoir accès aux sites Web dans lesquels sont décrits les programmes offerts.

Réfléchissez aux questions suivantes tandis que vous examinerez les différents programmes de formation :

- Quel parcours de formation sera le meilleur pour vous?
- Quels facteurs influencent votre choix en matière de programmes de formation? Quels facteurs vous restreignent ou vous empêchent de considérer un programme de formation?
- Comment discernez-vous qu'un programme est le meilleur pour vous?

Les parcours menant au ministère ordonné et au ministère pastoral laïque comprennent en outre, à l'étape de la préparation, une formation ministérielle supervisée (FMS). À ce stade de votre exploration et du discernement de votre parcours de formation, vous devez connaître les exigences relatives à la FMS. Celles-ci sont décrites dans le document [Formation ministérielle supervisée](#).

École théologique de l'Église Unie	Programmes d'études	Site Web
Atlantic School of Theology Halifax, N.-É.	Maîtrise en divinité, programme de 3 ans sur le campus, et maîtrise en divinité, programme estival à distance de 5 ans	www.astheology.ns.ca
Centre for Christian Studies Winnipeg, Man.	Diplôme en ministères diaconaux	www.ccsonline.ca
Emmanuel College Toronto, Ont.	Maîtrise en divinité, programme de 3 ans	www.emmanuel.utoronto.ca
Sandy Saulteaux Spiritual Centre Beausejour, Man.	Diplôme en ministères autochtones	www.sandysaulteaux.ca
St. Andrew's College Saskatoon, Sask.	Maîtrise en divinité, programme de 4 ans comprenant un stage ministériel et une formation pastorale clinique Ministère pastoral laïque, programme de 3 ans	www.usask.ca/stu/standrews
The United Theological College/Le Séminaire Uni Montréal, Québec	Maîtrise en divinité, programme de 3 ans	www.utc.ca/fr/
Vancouver School of Theology Vancouver, C.-B.	Maîtrise en divinité, programme de 3 ans	www.vst.edu

□ Discernez les incidences financières et relatives au mode de vie

Le ministère est un engagement qui touche tous les aspects de votre vie. Durant cette période de discernement, posez-vous les questions ci-dessous et discutez avec votre famille des incidences que votre choix pourrait avoir.

- Comment votre mode de vie pourrait-il être modifié par le choix de devenir membre d'un ordre ministériel?
- Quelles seraient les incidences à court et à long terme de votre choix de poursuivre des études en théologie et de gagner le salaire que touchent les membres d'un ordre ministériel? Quelles seraient les répercussions sur vous et sur votre famille?

Demande de rencontre avec le conseil des candidatures

Quand vous pensez que le moment est venu de rencontrer le conseil des candidatures afin de poursuivre le discernement de votre appel au ministère, vous devez présenter une demande. Cette section décrit les étapes et la marche à suivre.

☐ **Communiquez avec une ministre ou un ministre du Bureau de la vocation**

Vous trouverez leurs coordonnées sur le site Web. Faites un choix en fonction de votre propre contexte. Deux ministres du Bureau de la vocation servent les communautés de foi autochtones et six ministres servent différentes régions géographiques dans l'ensemble du pays. Si vous êtes francophone, veuillez communiquer avec la ministre ou le ministre du Bureau de la vocation servant le Québec et l'Est de l'Ontario.

La ministre ou le ministre du Bureau de la vocation s'entretiendra avec vous pour s'assurer que vous êtes prêt ou prête à présenter votre demande. Il ou elle vous donnera accès à CarrefourÉglise, un portail en ligne où vous pourrez trouver les formulaires, soumettre des documents et suivre votre progression tout au long du parcours de candidature.

☐ **Déterminez quel type de demande initiale vous présenterez**

Le parcours de candidature n'est pas un processus coulé dans un moule que tous doivent emprunter de la même manière. Vous devez discerner comment vous y progresserez le mieux en tenant compte de votre réalité. Lorsque vous vous apprêtez à franchir les étapes de discernement de cette section, veuillez demander l'aide d'un ou d'une ministre du Bureau de la vocation.

Durant le processus du parcours de candidature, le conseil de candidature évalue votre potentiel, votre aptitude et votre niveau de compétence en regard des compétences exigées. Ces évaluations peuvent s'étaler dans le temps et s'échelonner sur plusieurs entrevues, ou avoir lieu pendant une seule entrevue. Cela dépend en partie du type de demande initiale que vous soumettez au conseil des candidatures. La portée de votre première demande s'établit en tenant compte de là où vous en êtes dans votre discernement et dans le programme d'études que vous comptez suivre.

En ce qui a trait aux types de demandes que vous pouvez présenter préalablement à votre première entrevue avec le conseil des candidatures, il existe trois scénarios possibles.

Scénario 1 : Évaluation de votre potentiel

Si vous explorez encore les questions posées ci-dessus dans la section sur le discernement et souhaitez bénéficier de la sagesse et de l'aide du conseil des candidatures pour en discerner les réponses, limitez-vous à une demande de reconnaissance de votre potentiel. Celle-ci comprend les éléments suivants :

- Vérification des antécédents judiciaires (niveaux 1 et 2, catégories de personnes vulnérables) datant de moins de six mois;
- Lettre du mentor ou de la mentore;
- Lettres de recommandation;
- Antécédents professionnels et scolarité;
- Réponses descriptives aux questions.

Vérification des antécédents judiciaires

Consultez le document [Vérification des antécédents judiciaires](#) qui comprend des renseignements supplémentaires, notamment concernant l'exigence de fournir une déclaration annuelle.

Au cours de la première entrevue, le conseil des candidatures utilisera les critères suivants pour évaluer votre potentiel en vue de la candidature :

- Vous pouvez parler de votre appel au ministère et à une catégorie particulière de ministère de manière articulée.
- D'autres personnes au sein de l'Église ont confirmé vos perceptions et vous appuient en ce qui a trait à votre appel au ministère.
- Vous avez la capacité de développer les dons et les qualités qu'exige le leadership ministériel, y compris une vie spirituelle profonde et une connaissance de soi, tel qu'exposé dans le document [Résultats d'apprentissage pour le leadership ministériel](#).
- Vous avez la volonté d'apprendre et de cheminer.

Après votre première entrevue, le conseil des candidatures déterminera les étapes suivantes de votre parcours. Celles-ci comprendront la présentation d'une demande de reconnaissance de votre aptitude, suivie, à une date ultérieure, d'une évaluation de votre vocation. (Vous trouverez de l'information sur l'évaluation de la vocation plus loin dans ce document.)

Scénario 2 : Évaluation de votre potentiel et de votre aptitude

Si vous avez des réponses claires aux questions posées dans la section sur le discernement, vous pourriez présenter, en plus d'une demande de reconnaissance de votre potentiel, une demande relative à votre aptitude. Pour soumettre une demande de reconnaissance de votre aptitude, vous devez :

- avoir participé activement à l'Église Unie du Canada durant les derniers 24 mois;
- être membre de l'Église Unie du Canada; et
- avoir effectué les deux formations obligatoires suivantes :
 - Justice raciale;
 - L'inconduite sexuelle : la prévenir, y répondre (aussi connue sous l'appellation Limite à l'intention des leaders de l'Église).

Terminologie

Une fois que vous aurez présenté une demande de rencontre avec le conseil des candidatures, on vous désignera comme *postulant* ou *postulante*. Quand le conseil des candidatures aura déterminé que vous possédez le potentiel et l'aptitude pour le leadership ministériel, on vous désignera comme *candidat* ou *candidate*.

Ces formations sont offertes sous forme de webinaires en français et en anglais. Pour plus d'information et pour vous inscrire, allez à www.united-in-learning et www.egliseunie.ca (page en français bientôt en ligne).

Une fois que vous aurez soumis la demande de reconnaissance de votre aptitude, on vous invitera à vous prêter à une évaluation de votre vocation. Dans ce scénario dans lequel vous demandez qu'on évalue à la fois votre potentiel et votre aptitude, l'évaluation de votre vocation doit être terminée plusieurs mois avant votre première entrevue. (Vous trouverez de l'information sur l'évaluation de la vocation plus loin dans ce document.)

Durant votre première entrevue, le conseil des candidatures évalue votre potentiel en vue de la candidature, selon les critères mentionnés dans la section Votre potentiel. On vous évaluera aussi en fonction des critères suivants :

- Vous avez planifié de façon mûrement réfléchie la poursuite d'une formation en théologie et avez commencé à définir de possibles objectifs d'apprentissage.
- L'évaluation de votre vocation confirme que vous possédez des qualités susceptibles de vous mener au leadership ministériel et permet d'établir des objectifs d'apprentissage et de développement atteignables.

Après votre première entrevue, le conseil des candidatures pourra vous accepter comme candidat ou candidate, ou déterminera les prochaines étapes du parcours que vous devrez franchir pour que votre demande de candidature soit acceptée.

Scénario 3 : Évaluation de votre potentiel, de votre aptitude et de votre niveau de compétence en regard des compétences exigées en vue de la formation ministérielle supervisée (FMS)

En plus de soumettre les deux demandes décrites plus haut, vous pouvez, en présentant votre demande initiale au conseil des candidatures, demander une évaluation de votre niveau de compétence en regard des compétences exigées en vue de la FMS. Ce scénario s'applique si vous possédez déjà une formation en théologie ou si vous avez l'intention de vous inscrire à un programme d'études qui intègre la FMS, tel le programme de formation au ministère pastoral laïque.

Après que vous aurez soumis les trois demandes, on vous invitera à vous prêter à une évaluation de votre vocation. Ce processus devra être terminé avant votre première entrevue.

Durant votre première entrevue, le conseil des candidatures évalue votre potentiel et votre aptitude en vue de la candidature selon les critères mentionnés dans les deux précédentes sections. On évaluera votre niveau de compétence en regard des compétences exigées en vue de la FMS, en fonction des critères suivants :

- Votre formation est suffisante pour que vous puissiez assumer les responsabilités d'un ministère.
- Vous avez défini des objectifs d'apprentissage possibles dans le contexte d'une FMS, en tenant compte des ressources [Résultats d'apprentissage pour le leadership ministériel](#) et [Normes d'éthique et de pratique pour le personnel ministériel](#).
- Vous avez réfléchi au type d'établissement ou de contexte ministériel où vos objectifs d'apprentissage pourront le mieux être atteints.

Le conseil des candidatures détermine au cas par cas le nombre d'entrevues nécessaire pour accepter une personne comme candidat ou candidate et la déclarer prête à entreprendre une FMS.

Soumettez votre demande initiale

Veillez suivre les instructions qui apparaissent sur les formulaires que vous trouverez dans CarrefourÉglise. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec un ministre ou une ministre du Bureau de la vocation.

Le conseil des candidatures

À la suite de la réception de votre demande initiale, vous relèverez d'un conseil des candidatures. Il y a sept conseils des candidatures dans l'ensemble du pays. Il vous sera possible d'indiquer au moment de votre demande initiale de quel conseil des candidatures vous souhaitez relever. Votre choix peut dépendre de votre lieu de résidence, de l'école que vous prévoyez fréquenter, de votre langue maternelle ou de votre intention de servir auprès de communautés de foi autochtones. Voici les noms des conseils de candidatures :

Montagnes du Pacifique
Prairies
North & Central Ontario/Nord et Centre de l'Ontario
Southwestern Ontario/Sud-Ouest de l'Ontario
Québec et Est de l'Ontario
Atlantique
Conseil d'apprentissage

Choisissez le conseil des candidatures Québec et Est de l'Ontario si vous voulez communiquer en français. Le Conseil d'apprentissage s'adresse aux personnes qui envisagent de servir auprès de communautés de foi autochtones et aux étudiants et étudiantes du Sandy-Saulteaux Spiritual Centre.

Évaluation de votre vocation

L'évaluation de votre vocation est un moyen de confirmer vos forces et de déterminer les domaines où vous pourrez croître et vous perfectionner en vue d'exercer un ministère. Cette démarche aide à discerner si votre profil correspond au rôle que doit jouer le personnel ministériel.

L'évaluation de votre vocation est un élément parmi plusieurs autres auxquels le conseil des candidatures a recours pour reconnaître et discerner votre potentiel et votre aptitude au leadership ministériel. Elle permet de préciser des domaines dans lesquels croître et vous perfectionner, au regard de ce qui est exposé dans *Résultats d'apprentissage pour le leadership ministériel*. Ces domaines de croissance vont guider vos objectifs d'apprentissage tout au long de votre parcours. L'évaluation est effectuée par une agence-conseil externe.

Voici une liste de vérification correspondant aux exigences de l'évaluation de la vocation :

❑ Recevez l'avis du Bureau de la vocation

Le Bureau de la vocation établit à quel moment l'évaluation de votre vocation doit être effectuée. Celle-ci est habituellement amorcée plusieurs mois avant l'entrevue visant à déterminer votre aptitude.

Après que vous aurez soumis votre demande de reconnaissance de votre aptitude, vous recevrez du Bureau de la vocation un avis indiquant que le moment est venu de procéder à l'évaluation de votre vocation.

❑ Payez les frais d'évaluation

Le Bureau du Conseil général prend en charge les deux tiers du coût de l'évaluation de votre vocation. Il vous revient de payer le tiers restant (environ 450 \$).

Quand vous recevrez l'avis du Bureau de la vocation, il vous sera demandé si vous souhaitez payer en un seul versement ou si vous préférez convenir d'un calendrier de paiements pour répartir dans le temps le montant des versements. Vous recevrez ensuite une facture du Bureau du Conseil général.

Les postulants et les postulantes peuvent demander à leur communauté de foi de les aider à payer les frais d'évaluation de leur vocation.

❑ Recevez une évaluation de votre vocation

Une fois que vous aurez fait un paiement, le Bureau de la vocation avisera l'agence-conseil externe qu'une évaluation de votre vocation doit être effectuée. Celle-ci communiquera avec vous pour convenir des modalités.

L'agence-conseil externe enverra ensuite le rapport d'évaluation de votre vocation au Bureau de la vocation et celui-ci sera ajouté à votre dossier dans CarrefourÉglise.

Répondez aux questions de réflexion

À la suite de l'évaluation de votre vocation, vous devez remplir le formulaire *Réflexion sur l'évaluation de votre vocation*, qui se trouve dans la section Évaluation de la vocation de CarrefourÉglise. Ces questions de réflexion se rapportent à ce que vous avez appris de l'évaluation de votre vocation.

Vous devez achever cette étape avant votre entrevue avec le conseil des candidatures.

Même après votre ordination, votre consécration ou votre reconnaissance, vous pourrez encore vous référer à l'évaluation de votre vocation pour discerner si un appel ou un contexte particulier convient à votre profil. Ainsi, l'évaluation de la vocation contribue à long terme à la vitalité du personnel ministériel.

Entrevues

❑ Préparez-vous à votre entrevue

Le conseil des candidatures suit les orientations et les meilleures pratiques présentées dans [Guide à l'intention du Conseil des candidatures \(à venir\)](#). Vous voudrez peut-être consulter ce guide avant votre entrevue, car il comprend des exemples de questions d'entrevue qui pourraient vous aider à vous préparer.

❑ Choisissez un accompagnateur ou une accompagnatrice

On s'attend à ce qu'un *accompagnateur* ou une *accompagnatrice* soit avec vous lors de toutes vos entrevues avec le conseil des candidatures. La personne qui joue ce rôle vous connaît assez bien, de même que votre cheminement de foi, mais elle n'est ni un parent ni votre pasteur ou pasteure.

L'accompagnateur ou l'accompagnatrice vous apportera un soutien au cours du processus, sera un témoin silencieux de l'entrevue, offrira ses observations à l'invitation du comité des entrevues et pourra ensuite vous aider à faire un bilan de l'expérience.

❑ Prenez connaissance du processus d'entrevue

Le jour et l'heure de votre entrevue vous seront communiqués d'avance. Prévoyez de consacrer une période de quatre heures au processus d'entrevue, qui se déroulera comme suit :

- Le comité des entrevues examine votre demande avant votre arrivée; votre entrevue sera conçue à partir de cette information écrite. Avant la date de l'entrevue, il se peut qu'on vous demande de préparer une présentation ou une étude de cas que vous exposerez devant le comité.
- Un comité de 3 à 5 membres vous rencontrera pendant environ une heure et demie. Attendez-vous à échanger avec des personnes qui s'intéressent vraiment à vous et à ce que vous avez à dire.
- À mi-chemin, il y aura une pause pendant laquelle vous-même et le comité évalueriez le déroulement de l'entrevue.
- À la fin de l'entrevue, vous quitterez la pièce. Il se peut que le comité invite votre accompagnateur ou votre accompagnatrice à lui faire part brièvement de toute inquiétude ou à indiquer si, de son point de vue, le comité d'entrevue a eu la possibilité de se faire une idée juste de qui vous êtes.
- En se fondant à la fois sur l'information écrite initiale et sur l'entrevue, le comité prendra le temps de formuler ses recommandations.
- Plusieurs entrevues auront lieu au même moment avec différents comités d'entrevue. Quand tous ces comités auront formulé leurs recommandations, le conseil des

candidatures se réunira pour entendre les recommandations de chacun d'eux et rendre une décision officielle.

- Le conseil des candidatures vous invitera, ainsi que votre accompagnateur ou votre accompagnatrice, à le rejoindre pour recevoir sa décision et ses conseils concernant vos prochaines étapes. Vous pourrez poser des questions de clarification.
- Un compte rendu écrit de la décision, des instructions et des conseils du conseil des candidatures vous sera transmis au moyen de CarrefourÉglise dans les deux semaines suivant l'entrevue.

Cercle d'accompagnement

☐ Apprenez-en plus sur le cercle d'accompagnement

Veillez consulter le guide [Parcours de candidature : le cercle d'accompagnement](#) pour obtenir plus d'information sur la raison d'être et le rôle de celui-ci.

☐ Constituez un cercle d'accompagnement

Au moment approprié durant votre parcours, vous-même et le conseil des candidatures devez déterminer le modèle de cercle d'accompagnement qui convient le mieux à votre cheminement. Parmi les facteurs à prendre en compte, notons la catégorie de ministère que vous avez choisie et les exigences de votre programme d'études, qui peut déjà comprendre des formes de soutien. Voici deux modèles possibles.

Modèle en groupe : Le cercle d'accompagnement peut prendre la forme d'un petit groupe de personnes, peut-être quatre ou cinq, qui se réunissent régulièrement.

Modèle de personne à personne : Le cercle d'accompagnement peut être constitué de personnes devant jouer chacune un rôle de soutien particulier et que vous rencontrerez individuellement. Autrement dit, le cercle peut être un groupe disséminé de personnes qui vous entoureront et vous accompagneront de façon complémentaire. Les rôles dans ce type de cercle d'accompagnement peuvent comprendre :

- un directeur spirituel ou une directrice spirituelle – un aîné ou une aînée si vous vous préparez à exercer un ministère dans un milieu autochtone – dont l'apport sera axé sur le discernement, la connaissance de soi et l'identité;
- un mentor ou une mentore bien au fait des exigences du parcours de candidature et de la catégorie de ministère que vous avez choisie, qui vous aidera dans l'orientation de votre cheminement;
- une personne qui vous aidera à établir des objectifs d'apprentissage et vous fera part de ses observations concernant votre progression.

Il vous revient d'inviter des personnes à faire partie de votre cercle d'accompagnement. La ressource [Parcours de candidature : le cercle d'accompagnement](#) vous guidera dans cette démarche.

☐ Suivez l'évolution de vos rencontres avec votre cercle d'accompagnement

Vos besoins en ce qui a trait au soutien sont susceptibles de fluctuer et d'évoluer durant votre parcours. Le conseil des candidatures tient à s'assurer que vous bénéficiez d'un soutien adéquat et effectif à chaque étape. Il fera partie de votre cheminement de tenir votre conseil de candidatures au courant de la contribution de votre cercle d'accompagnement.

Un endroit est prévu dans CarrefourÉglise où vous pourrez conserver la trace de vos échanges ou de vos rencontres avec votre cercle d'accompagnement.

Poursuite de votre cheminement

Une fois que vous aurez eu votre première entrevue avec le conseil des candidatures, celui-ci guidera la suite de votre cheminement. Il vous indiquera de manière personnalisée quelles sont les étapes que vous devrez encore franchir. Vous devez suivre les directives ou consignes de votre conseil de candidatures. Pour cette raison, la dernière liste de vérification que voici demeure assez générale :

Développez vos compétences en matière de leadership ministériel

Tout au long de votre parcours, vous devez démontrer au conseil des candidatures que vous avez fait des progrès en ce qui concerne votre aptitude et votre préparation au leadership ministériel. Assurez-vous de répondre à toutes les exigences de l'étape de préparation, y compris en ce qui a trait au programme d'études correspondant à la catégorie de ministère que vous avez choisie. Orientez votre croissance et votre perfectionnement en fonction d'objectifs d'apprentissage spécifiques, en vous référant au document [Résultats d'apprentissage pour le leadership ministériel](#). Un endroit est prévu dans CarrefourÉglise où sont déposés les rapports de votre école théologique, les évaluations des résultats d'apprentissage et des modèles de document pour en faire le suivi.

Rencontrez le conseil des candidatures

Le conseil des candidatures peut demander à vous rencontrer à toute étape de votre parcours. Cela peut être pour vérifier où vous en êtes, traiter d'un problème et vous fournir des conseils ou un soutien.

Vous pouvez aussi demander à rencontrer votre conseil des candidatures à tout moment durant votre parcours.

Le conseil des candidatures fera à la base les entrevues décrites dans le tableau de la page suivante, selon votre programme d'études.

Programme d'études	Type et but de l'entrevue	Calendrier des entrevues
Atlantic School of Theology : programme estival à distance	Potentiel et aptitude en vue d'une candidature	Au début du processus
	Niveau de compétence exigé en vue de la FMS	Avant la troisième année du programme
	Entrevue de cheminement : évalue les progrès dans l'atteinte des objectifs d'apprentissage et le développement des compétences, selon les résultats d'apprentissage attendus	Recommandée mais non exigée avant la 5 ^e année du programme
	Niveau de compétence exigé en vue de l'ordination	Dernière année du programme
Centre for Christian Studies (parcours diaconal)	Potentiel et aptitude en vue d'une candidature	Au début du processus
	Entrevue de cheminement : évalue les progrès dans l'atteinte des objectifs d'apprentissage et l'accent mis sur les objectifs d'apprentissage relatifs au développement des compétences, selon les résultats d'apprentissage attendus	Avant le 3 ^e stage pratique
	Niveau de compétence exigé en vue de la consécration	La dernière année du programme
St. Andrew's College : programme de formation pour le ministère pastoral laïque	Potentiel et aptitude en vue d'une candidature Niveau de compétence exigé en vue de la FMS	Au début du processus
	Entrevue de cheminement : évalue les progrès dans l'atteinte des objectifs d'apprentissage et l'accent mis sur les objectifs d'apprentissage relatifs au développement des compétences, selon les résultats d'apprentissage attendus	À mi-parcours du programme
	Niveau de compétence exigé en vue de la reconnaissance	La dernière année du programme
Sandy-Saulteaux Spiritual Centre	Potentiel et aptitude en vue d'une candidature Niveau de compétence exigé en vue de la FMS (pour le MO et le MPL)	Au début du processus

Programme d'études	Type et but de l'entrevue	Calendrier des entrevues
	Entrevue de cheminement : évalue les progrès dans l'atteinte des objectifs d'apprentissage et l'accent mis sur les objectifs d'apprentissage relatifs au développement des compétences, selon les résultats attendus	MPL : À mi-parcours du programme MD et MO: avant la 4 ^e année du programme
	Niveau de préparation en vue de la consécration, de l'ordination ou de la reconnaissance	Une fois toutes les exigences presque remplies – habituellement au moins 4 mois avant la date de la célébration
Emmanuel College Atlantic School of Theology (non estival à distance) United Theological College/Séminaire Uni Vancouver School of Theology	Potentiel et aptitude en vue d'une candidature	Au début du processus
	Niveau de compétence exigé en vue de la FMS	Habituellement la dernière année du programme – il est justifié dans certains cas de devancer la FMS (voir la section FMS pour plus de détails)
	Niveau de compétence exigé en vue de l'ordination	Une fois toutes les exigences presque remplies – habituellement au moins 4 mois avant la date de l'ordination
St. Andrew's College Programme de stage ministériel	Potentiel et aptitude en vue d'une candidature	Au début du processus
	Niveau de compétence exigé en vue de la FMS	Au moment opportun durant le programme, habituellement après 2 années de formation universitaire
	Niveau de compétence exigé en vue de l'ordination	Une fois toutes les exigences presque remplies – habituellement au moins 4 mois avant la date de l'ordination

Célébration

Candidature

- ❑ Quand votre candidature aura été acceptée, le Bureau de la vocation en avisera le conseil régional dont vous êtes membre correspondant. Le conseil régional célèbre l'acceptation des nouveaux candidats et des nouvelles candidates à son assemblée annuelle.
- ❑ Une fois que votre candidature aura été acceptée, vous aurez accès au Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF). Vous trouverez en ligne des renseignements sur ce programme. Le Bureau de la vocation vous enverra un avis au sujet de votre inscription.

Consécration, ordination ou reconnaissance

Le conseil régional consacre, ordonne ou reconnaît la personne apte au ministère lors d'un culte de célébration. Il devra d'abord avoir reçu du Bureau de la vocation une attestation indiquant que cette personne est prête et qu'elle a établi une relation d'alliance avec une communauté de foi. Le conseil régional peut aussi demander que cette personne ait obtenu une offre d'emploi pour un ministère responsable ou reconnu.

Vous recevrez plus d'information quand vous arriverez à cette étape de votre parcours.

N'oubliez pas de communiquer avec votre ministre du Bureau de la vocation si vous avez des questions ou pour obtenir des conseils.

Prière pour le cheminement

Dieu des chemins

tu es la route que nous parcourons
et le trajet que nous suivons;
tu es le pain pour le voyage
et le vin à l'arrivée.

Guide-nous tandis que nous marchons dans tes pas
en nous soutenant mutuellement,
et en tendant la main à notre monde bien-aimé.

Et quand nous errons,
cherche-nous et trouve-nous,
ramène-nous vers le chemin
et conduis-nous à l'abri des dangers, chez nous.

Au nom de Jésus, notre compagnon, nous prions. Amen.

—Janet Cawley, 1996 (*Voices United* 648), utilisé avec permission.